



***Conférence de presse de Paul GIACOBBI,
Président du Conseil Exécutif de Corse,
sur l'aménagement de la traverse de Borgo***

**Vendredi 9 septembre 2011 – 10 h
Centre administratif de la Mairie de Borgo**

Paul GIACOBBI, Député de la Haute-Corse et Président du Conseil Exécutif de Corse, tiendra une conférence de presse sur l'aménagement de la traverse de Borgo en présence d'Anne-Marie NATALI, Maire de Borgo, le vendredi **9 septembre 2011 à 10 heures**.

Les compétences de la Collectivité Territoriale de Corse en matière de réseau routier

Le patrimoine relatif au réseau routier national sur le territoire de la Corse ainsi que la compétence en matière de gestion de ce réseau ont été transférés à la Collectivité Territoriale de Corse au terme de la loi n° 01-428 du 13 mai 1991. Ce transfert est entré en vigueur au 1^{er} janvier 1993.

Parmi les grandes orientations du Plan de développement de la Corse, adopté par l'Assemblée de Corse en septembre 1993, figure en toute première place l'aménagement d'un réseau routier territorial moderne intégré à l'environnement, et prenant en compte les contraintes et les atouts de l'économie insulaire.

Le Schéma Directeur des routes nationales de Corse a été adopté par l'Assemblée de Corse le 22 décembre 1995, actualisé le 19 décembre 2003 et réactualisé le 27 mai 2011. Ce document fixe les orientations d'aménagement à long terme du réseau routier national de la Corse. Les objectifs généraux portent essentiellement sur les conditions de fluidité et de sécurité du réseau (amélioration du confort et du temps de parcours sur le réseau, suppression des zones d'insécurité.).

Contexte de l'aménagement de la traverse de Borgo

L'aménagement de la traverse de Borgo fait partie intégrante du Schéma Directeur des Routes Territoriales voté par l'Assemblée de Corse le 27 mai 2011.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du parti d'aménagement, sur la période 2011-2021, dont l'une des priorités est le désengorgement des entrées et sorties des agglomérations bastiaise et ajaccienne.

L'aménagement de la traverse de Borgo s'étale sur environ 1,6 km et prévoit la reprise du tracé et l'amélioration de la sécurité des usagers par une limitation des accès directs.

En raison de l'urbanisation croissante les travaux de la traverse de Borgo, notamment de la partie nord dont il est question aujourd'hui, ne pouvaient pas attendre la mise en service de la voie nouvelle Borgo-Vescovato. En effet la Collectivité Territoriale de Corse se devait de débiter au plus vite ces travaux pour des questions de sécurité dans une zone en pleine expansion tant du point de vue du développement du secteur économique que de l'urbanisation.

Description de l'opération de la traverse de Borgo

L'aménagement de la traverse de Borgo est décomposé en deux projets :

- L'entrée nord dont le développement en grand centre urbain est en cours,
- La section sud dont l'urbanisme est déjà établi.

Le carrefour giratoire (vers la mairie de Borgo) avec les RD 7 et RD 207 desservant le village fait la césure entre les projets sud et nord.

Le projet d'aménagement de l'entrée nord se caractérise par de nombreux échanges qui imposent la création d'un nouveau carrefour giratoire. Il desservira à l'ouest une voie communale et à l'est de nombreux logements de la nouvelle zone urbanisée.

Le projet d'aménagement de la section sud jusqu'au carrefour de l'aéroport se définit quant à lui par la création d'une voie centrale de tourne à gauche capable d'accueillir les échanges locaux. Il pourrait débiter en septembre 2013 après la mise en service de la 2x2 voies Borgo-Vescovato.

Les différentes étapes des travaux

Les travaux qui seront menés, de façon à occasionner le moins de gêne possible aux usagers de la route, sont les suivants :

- Réalisation d'un remblai sur lequel sera créée une chaussée provisoire afin de pouvoir y basculer la circulation.
- Création des bordures et trottoirs côté montagne,
- Réalisation des réseaux et des trottoirs côté mer avec reprise de la circulation sur les voies définitives
- Réalisation des travaux d'enrobé de nuit avec la mise en place d'un alternat.

Le plan de financement

Le projet est évalué à 6,6 M€ TTC avec la répartition suivante établie pour la part travaux :

- Collectivité territoriale de Corse : 3 841 324,03 € TTC
- Commune de Borgo : 1 561 247 ,94 € TTC
- Conseil Général de la Haute-Corse : 61 333,33 € TTC.

Les études et les acquisitions foncières ont été intégralement prises en charge par la Collectivité Territoriale de Corse à hauteur de 698 982 €TTC.

Les intervenants

Les entreprises participant aux travaux sont :

- lot Génie Civil : SARL VIA CORSA pour un montant de 1 271 679, 91 € TTC, dont la partie travaux d'assainissement et murs a été sous-traitée par la SARL SOCOTRA BTP pour un montant de 458 683,24 TTC
- lot enrobé : SAS « La Routière » pour un montant de 450 238, 50 € TTC
- les autres lots relatifs à l'éclairage public, les aménagements paysagers et la signalisation font toujours l'objet d'une consultation publique auprès des entreprises.

Le planning de réalisation

Les travaux d'aménagement de l'entrée Nord de la traverse de Borgo débuteront mi-septembre 2011 et s'achèveront en juin 2012.